



Au service de la personne
en situation de handicap

Le 26 juin 2018

Rapport moral 2017 de la Fondation Richard

Conseil d'administration 2017

Membres de droit du Conseil d'Administration

Monsieur l'archevêque de Lyon et monsieur le curé de la paroisse de St-Nizier représentés par madame Véronique Rodarie.

Monsieur le préfet, représenté par madame Isabelle Delaunay, directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Monsieur le maire de Lyon représenté par monsieur Jean-Louis Touraine.

Bureau

Président	monsieur Joël Cassassolles
Vice-Président	monsieur Pierre Mouterde
Secrétaire	maître Jean-Louis Turquin
Trésorier	monsieur Alain Esquirol
Trésorier adjoint	monsieur Alain Poncelet

Autres administrateurs

Monsieur Benoît Tesse

Monsieur Gérard Desborde

Monsieur Robert Batailly (administrateur honoraire), décédé au dernier trimestre, non remplacé

Monsieur Bernard Bajard (administrateur honoraire)

Monsieur Henri Guerpillon (administrateur honoraire)

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu les 2 février, 27 avril, 29 juin, 19 octobre et 14 décembre 2017.

Les réunions de bureau ont eu lieu les 27 janvier, 2 février, 17 février, 31 mars, 27 avril, 12 mai, 23 juin, 29 juin, 20 septembre, 19 octobre, 24 novembre et 14 décembre 2017.

Rapport Moral du président

Les actions caractérisant plus particulièrement l'année 2017 sont les suivantes :

- Mise en place du don en ligne sur le site internet de la Fondation en janvier.
- Grands projets des établissements et services
 - o Mise en exploitation le 2 janvier du nouveau bâtiment de l'Accueil de Jour pour l'accompagnement de 18 personnes (15 ETP conformément à notre agrément).
 - o Coopération avec Comité Commun / CEM Henry Gormand au rythme des décisions du Comité Commun jusqu'à l'abandon du projet d'implantation sur le site de la Fondation Richard en juin 2017 par suite de l'évolution des besoins de ce dernier.

- Poursuite des réflexions et actions sur deux établissements, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour sa partie soins (structuration du service) et le Foyer d'Hébergement pour la question de l'hébergement et l'accompagnement des ouvriers retraités de l'ESAT, et plus généralement sur la question du vieillissement des personnes handicapées (stagiaire master2 de l'IFROSS).
- Pour l'Esat un regain d'activité des ateliers de prestations industrielles, en lien avec l'arrivée du nouveau chef d'atelier en 2016 qui a pris ses marques, un important travail de préparation du lancement début 2018 de la nouvelle marque « Graine de Cuir » avec une diversification des produits artisanaux.
- Montée en charge du dispositif Oxygène du CEM, qui accompagne les jeunes dont la scolarité doit être très substantiellement réduite, et qui est passé de 9 jeunes en 2014 à 29 en 2016 puis 35 en 2017. L'évolution sensible et rapide des publics vers la pluri-déficiência et le polyhandicap. a évidemment un impact fort sur la vie de l'établissement, son organisation, et le coût de la prise en charge.
- Réalisation d'un terrain multi-sports extérieur « city stade » grâce à un important don obtenu d'Apicil prévoyance.
- Sélection d'un bailleur pour l'occupation de l'immeuble de St Nizier, suite au départ des Lazaristes, et préparation d'un bail emphytéotique de 35 ans.
- Départ de la RRH par rupture conventionnelle en mars, remplacée sans délai par la personne ayant déjà occupé le poste en CDD au cours de l'année 2016.
- Renforcement des reportings RH et financiers pour un meilleur pilotage des directions.
- Poursuite des optimisations fournisseurs via la fonction achats pour l'ensemble de la Fondation assurée par la directrice de l'Esat (1 j par semaine). Adhésion à la centrale d'achat « Le Cèdre » en juillet.
- Déploiement de la fibre, nouveau contrat d'exploitation pour la maintenance des équipements techniques, la fourniture et la gestion des énergies.
- Travaux de la chargée de missions auprès de la Direction générale (détachée du CEM au siège) sur les sujets suivants : site qualifiant, sécurité incendie, plan Vigipirate, suivi des stagiaires et intégration des nouveaux embauchés, DUERP, plan bleu, canicule, conventions de partenariats, mécénat, manifestations (Handica, course des héros, Harley D.), ...

La situation financière générale est globalement positive, elle pérennise notre institution.

Le résultat comptable consolidé de la Fondation Richard s'élève à +293 407€ (+355 716€ en 2016 et 140 416€ en 2015).

I SIEGE

Le siège est composé d'un directeur général (1 ETP), d'une responsable financière (1 ETP), d'une responsable Ressources Humaines (1 ETP) et d'une assistante de direction (0,5 ETP). Il est financé par une quote-part prise au prorata sur les budgets des établissements et services. La demande d'agrément déposée en septembre 2014 a été acceptée en avril 2016.

D'un montant de charges de 525 234€, il présente un résultat comptable de -50 580€, dû en grande partie à la rupture conventionnelle signée avec la RRH.

Résultats de l'année 2017

Les bilans et comptes d'exploitation des fonds propres et des sections ont été présentés le 26 avril 2018, remis et commentés par l'expert-comptable en présence du commissaire aux comptes.

- Fonds propres : le résultat de l'exercice est positif : 203 192€ (209 678€ en 2016, 165 855€ en 2015). Les revenus des immeubles s'élèvent à 47 053€. Les produits financiers s'élèvent à 174 157€ (194 545€ en 2016).
- Sections – CEM – SESSAD – FAM – FH – AJ – SAVS – ESAT - Siège : Le résultat comptable sous contrôle des tutelles de l'exercice 2017 fait apparaître un excédent de 5 479€. Les produits représentent un montant de 14 546 354€, les charges sont de 14 540 875€.
- Le total des dons et de la taxe d'apprentissage s'élève à 275 537€ (316 275€ en 2016)
- Fondation Richard : Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un excédent de 293 407€.

En conclusion, monsieur Girodon lit les rapports du Commissaire aux comptes.

A l'issue d'un large échange, le Conseil d'Administration, conformément à la convention signée le 22 juillet 2011 avec l'ARS, approuve les résultats tels qu'ils lui sont présentés et décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de 293 407€, pour 1/6^{ème} du résultat soit 48 901€ en réserve statutaire des Fonds Propres et pour 239 027€ au compte « report à nouveau » des Fonds Propres. L'excédent de 5 479€ sera affecté conformément aux décisions qui seront prises par l'ARS et par la Métropole de Lyon.

II SECTEUR ADULTES

A ESAT

Budget social financé par l'ARS, et chiffre d'affaires commercial lié à la production.

Introduction

Cette année plutôt satisfaisante dans l'ensemble a été rythmée par le travail autour de divers projets.

Tout d'abord, le chef d'atelier industrie, arrivé fin 2016, a pris pleinement sa fonction, tant au niveau du développement commercial qu'au niveau managérial. Cela s'est traduit par un regain de dynamisme de l'équipe et le développement de nouveaux marchés sur certains ateliers. La bonne activité de ces ateliers en 2017 concrétise le travail réalisé.

Cependant, nous pouvons constater que la charge liée à l'accompagnement des personnes est de plus en plus lourde. Les situations personnelles sont complexes et les demandes, au-delà du projet professionnel, sont nombreuses et concernent soit la santé, soit le contexte social (logement, problématiques financières, ...). La cadre du service médico-social et l'infirmière gèrent aujourd'hui ces demandes et sont souvent en difficulté pour répondre à tout, faute de temps. Nous nous questionnons sur l'opportunité d'un renfort à temps partiel pour pouvoir continuer à accompagner les ouvriers avec le même niveau de qualité de prise en charge.

1 Activité

Pour les ateliers de prestations industrielles, l'exercice 2017 aura connu une nette augmentation du chiffre d'affaires avec une hausse de 8.2% par rapport à l'exercice 2016. Ce résultat confirme un regain d'activité déjà ressenti sur l'année précédente.

L'ESAT du Moulin à Vent possède un nouveau site de production apprécié par l'ensemble des ouvriers et encadrants. C'est également un atout commercial non négligeable pour de futurs clients. Il permet d'avoir des ateliers aérés, une bonne organisation au sein de chaque atelier et dans les stocks qui ont été réorganisés à la rentrée de septembre.

Afin d'utiliser au mieux ces espaces de stockage, le choix d'un nouveau logiciel de gestion commerciale aura été un des gros projets de cette année. Ce besoin devenait impératif d'un point de vue des besoins exprimés par nos clients mais également d'un point de vue organisationnel de la production.

Pour les ateliers de travail du cuir, l'activité économique de l'année 2017 se révèle être un peu meilleure que celle de 2016 (+2,5%). En effet, le chiffre d'affaires de la Sandale du Pèlerin, qui avait sérieusement chuté, a légèrement repris cette année.

Les ventes de sandales ont remonté grâce à la météo tout comme la maroquinerie, mais nous sommes à nouveau bien en baisse sur l'activité de la sous-traitance, les budgets des entreprises ayant été moins conséquents que les années précédentes. En ce qui concerne la Maison de luxe, l'activité a continué de chuter avant de se stabiliser mais à la baisse. Le travail de préparation du lancement début 2018 de la nouvelle marque « Graine de Cuir » a été réalisé sur le 2^{ème} semestre.

2 Population accueillie

L'effectif de l'établissement se maintient au niveau de l'agrément pour la deuxième année consécutive. Nous accueillons en fin d'année 108 ouvriers, 73 hommes, 35 femmes représentant 98,49 ETP. Et une moyenne sur l'année de 98,20 ETP.

6 personnes ont été admises en 2017 et 5 sont parties. La place d'évaluation a permis de recevoir 5 personnes, ainsi que la convention passée avec la MDMPH le prévoit.

La proportion de femmes reste faible, bien qu'un peu en hausse par rapport à 2016 (35%).

Répartition du public par type de handicap :

- IMC = regroupe les IMC, spina Bifida et maladies dégénératives type myopathie : 41%
- LCA = lésions cérébrales acquises : 35%
- DP = déficience physique (problèmes de dos, nanisme, problèmes viscéraux, tendinites aiguës...) : 21%
- AUTRES = déficience intellectuelle légère : 3%

Répartition par temps de travail

L'âge des personnes accueillies varie de 21 à 64 ans. L'ESAT compte aujourd'hui 40 personnes de 50 ans ou plus. Les demandes de temps partiels ont augmenté en 2017, concernant bien évidemment des ouvriers plus âgés ayant besoin de repos, mais également des ouvriers plus jeunes et dont la pathologie génère une fatigabilité difficilement compatible avec un temps plein.

	2014	2015	2016	2017
Temps plein	69,1%	74%	70,8%	67,59%
Temps partiel	30,9%	26%	29,2%	32,41%
Nb moyen d'ouvriers sur l'année	97	103	108	108
ETP moyen sur l'année	86,92	93,74	98,2	

Comme les années précédentes, le taux d'absentéisme se situe autour de 15%. Le taux d'occupation s'approche cependant des 90%. En effet, le nombre de jours de présence contractuelle de l'ensemble des personnes ayant travaillé dans l'ESAT en 2017 est supérieur au nombre théorique (file active). Nous constatons encore une fois des arrêts longs : 8 personnes absentes pour maladie ou accident du travail plus de 100 jours dans l'année. Les pathologies des personnes que nous accueillons entraînent inévitablement des absences de longue durée.

On peut cependant noter que le nombre de jours d'accident du travail a significativement baissé (230 contre 340 en 2016). Un accident du travail représente à lui seul 101 jours d'absence.

3 Projets – Accompagnement des ouvriers

En 2017, nous pouvions penser que l'activité quotidienne allait être un peu plus légère pour le cadre médico-social (coordinatrice médico-sociale), le nombre d'admission se stabilisant un peu, et laisser place au travail sur d'autres projets. Cela n'a cependant pas été le cas.

Depuis l'année dernière, l'ESAT profite de la présence d'une personne en service civique. La coordinatrice médico-sociale l'implique en priorité aux projets des personnes, par exemple à l'écriture d'une lettre de motivation, d'un CV, dans la recherche d'établissements pouvant accueillir l'ouvrier concerné (nouvel ESAT, EA, établissement d'insertion). La consigne est donnée que le travail soit effectué impérativement et en amont par l'ouvrier. Son travail est ensuite supervisé et corrigé par la personne en service civique.

Tous les projets des TH sont travaillés avec les moniteurs. Ils participent également à tous les accompagnements extérieurs lorsque c'est possible pour eux.

Accompagnements:

- Mobilité professionnelle et insertion : 5 ouvriers concernés
- Mobilité interne : 2 ouvriers concernés
- Accompagnement vers une fin d'activité professionnelle : Nous avons toujours à cœur de ne pas laisser sans solution les ouvriers qui ne peuvent ou ne souhaitent plus rester dans l'établissement. Nous effectuons avec eux un travail de réflexion et de projection vers « autre chose » et les accompagnons pour préparer ce changement. 6 ouvriers ont ainsi été accompagnés.
- Travail avec les SAVS : 3 ouvriers concernés

L'organisation de la formation est maintenant bien ancrée. 51 personnes ont bénéficié des actions de formation en 2017 : démarches administratives (17 ouvriers), bureautique (1), travailler en équipe (7), sécurité (9), Oser son projet professionnel (7), nouvelles technologies numériques (10)

Stages et dispositif d'évaluation : stages externes : 12, stages internes : 3, DEMAV : 5 personnes évaluées, stages dans d'autres établissements : 3

Les projets personnalisés : L'objectif d'un PP tous les 18 mois à 2 ans maximum est atteint. Au total, sur cette année, 30 synthèses ont été faites.

En parallèle, le dispositif RAE (reconnaissance des acquis et de l'expérience) a été mis en place et a permis à 14 ouvriers de valider 16 compétences (reconnaissance des acquis et de l'expérience).

4 Equipe d'encadrement

L'encadrement a accueilli début janvier une nouvelle monitrice pour l'atelier Gravure. Ce changement était important au vu de l'ancienneté du moniteur précédent. Son intégration dans l'équipe s'est faite naturellement, elle est maintenant très à l'aise avec l'ensemble des encadrants. Le chiffre d'affaires de cet atelier n'a d'ailleurs pas été pénalisé par ce remplacement.

La monitrice de l'atelier hors-murs a été absente 3 mois en fin d'année ainsi que sur début 2018. L'engagement de l'aide-moniteur nous a permis de garder un accompagnement de qualité pour les travailleurs ainsi que pour le suivi avec les entreprises. A partir de décembre un remplaçant a permis d'avoir plus de présence en entreprise. Cette initiative a eu un écho positif chez nos clients.

Le moniteur Montage, présent depuis près de 7 ans a intégré la formation CBMA début juin entraînant des absences régulières. Cette formation de qualité va permettre au moniteur d'améliorer son accompagnement des ouvriers. Elle va également lui donner des outils pour mieux concilier accompagnement social et production. L'équipe de moniteurs sur les ateliers du cuir est stable et les nouveaux ouvriers qui arrivent en période d'essai dans l'établissement, viennent maintenant découvrir le travail de l'atelier artisanal même s'ils ne sont pas cérébro-lésés. La question d'une certaine mixité de handicap sur cet atelier est en réflexion.

Résultats ESAT 2017 (en euros)	Social		Commercial		ESAT
	Charges	Produits	Charges	Produits	
	1 449 520	1 512 495	1 871 975	1 968 818	
Résultat d'exploitation		62 974		96 843	159 817
Résultat financier		-91 046		-22 659	-113 705
Résultat exceptionnel		28 612		10 553	39 165
Résultat comptable 2017		540		84 736	85 276

Le résultat comptable global pour l'établissement en 2017 est donc un excédent de 85 276€ (113 342€ en 2016).

5 Activité commerciale

L'activité commerciale aura été bonne sur la partie sous-traitance industrielle ainsi que sur la partie mise à disposition. Ces résultats illustrent le travail de toute l'équipe d'encadrement, leur investissement, leur professionnalisme, reconnus par nos clients.

La réactivité des ateliers aux urgences de production est reconnue et appréciée de nos clients. Même si un travail de la part du chef d'atelier doit être réalisé pour l'ordonnancement avec nos partenaires, notre réactivité est un atout fort.

Comme les années précédentes, l'activité aura été très inégale au cours de l'année avec un rapport de 1.5 entre le mois avec le chiffre d'affaires le plus important et le moins bon.

Le résultat par activité s'établit comme suit sur les dernières années :

	2013	2014	2015	2016	2017	%2017
Mécanique	91 922	105 504	96 124	118 011	100 016	14%
Montage	48 982	56 812	54 240	39 422	47 901	7%
Gravure	161 145	122 708	120 217	131 101	131 662	19%
Condit.	101 169	120 994	100 246	96 043	92 435	13%
Electricité	106 477	71 360	66 522	74 759	96 821	14%
Hors Murs	194 452	199 834	187 123	194 146	233 405	33%
Total	704 502	677 212	624 472	653 482	702 239	

La mécanique a connu un recul important avec un résultat en baisse de 15%. Les ateliers Hors-murs et Electricité ont grandement participé à l'augmentation du chiffre d'affaire en 2017. L'atelier Montage, même s'il ne

représente que 7% du chiffre d'affaires global, a augmenté de plus de 20%. Les autres ateliers ont connu une année plus ou moins équivalente à l'année 2016 ; +0.5% pour la Gravure et -3.8% pour le Conditionnement.

La sous-traitance, correspondant à des prestations faites par des partenaires ou fournisseurs (autres ESAT, Poste, ...) et que nous avons facturées au client, a nettement augmenté en 2017 (60 k€ contre 30 k€ en 2016) mais revient au niveau de 2015. Cette augmentation est principalement due aux partenariats avec d'autres ESAT sur des missions de mise à disposition dont nous assurons le pilotage.

L'achat de matière a connu une hausse importante comme en 2016 (77 k€ contre 54 k€ en 2016). Cette augmentation devrait se poursuivre dans les années à venir car c'est un besoin exprimé par nos clients et par nous-même. Ce mode de fonctionnement nous permettra de fidéliser nos clients, de mieux gérer notre charge de travail et améliorer notre productivité.

Le nouveau chef d'atelier ayant pris ses fonctions fin 2016, l'année écoulée a été axée sur la rencontre avec nos partenaires commerciaux, le renforcement de nos relations clients avec le développement de nouveaux produits pour plusieurs d'entre eux. Pour nombre de nos clients, la continuité par rapport à l'ancien chef d'atelier était un point important.

Les rencontres avec le CTPEA ont permis au nouveau chef d'atelier de découvrir d'autres ESAT, d'échanger avec ses homologues sur les différentes pratiques. Ce réseau a été non négligeable dans l'intégration du nouveau chef d'atelier au milieu protégé.

Des partenariats avec de nouveaux clients ont été créés au cours de l'année. Nous avons également créé des partenariats avec d'autres ESAT sur des missions de mise à disposition afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients.

Pour les ateliers artisanaux l'année 2017 aura été une année très moyenne, avec un CA de 159 238€ soit environ 2.5% de plus par rapport à 2016 (155 224€). Année 2016 qui avait été particulièrement mauvaise.

Au niveau des trois secteurs d'activité (sandale, maroquinerie, sous-traitance), la sandale augmente très légèrement (+3%). Elle reste le fer de lance de l'atelier, de très près avec la sous-traitance, mais les trois activités commencent à s'équilibrer.

La réputation de nos produits dans le monde entier, notre bonne implantation sur le marché, entre autre dans les communautés religieuses, jouent toujours autant, même si nous restons vraiment tributaires de la météo.

La maroquinerie a augmenté de 7%. Cela est dû, entre-autre, à la hausse des prix que nous avons pratiquée dès le milieu de l'année afin de se remettre à niveau avec la concurrence. En effet, nos prix particulièrement bas pour une fabrication tout cuir, nous décrédibilisaient auprès des clients. Cette augmentation n'a pas impacté le nombre de produits vendus. Les cadeaux d'entreprise rencontrent toujours du succès mais avec des budgets revus à la baisse. De nouveaux sacs ont été créés et fonctionnent assez bien. Le mélange toile et cuir est toujours très apprécié par les clients, plus représentatifs de l'été. Mais la collection s'est agrandie avec des trousse de toilette, des trousse à stylo, qui se sont bien vendues.

La sous-traitance avec les artisans et la maison de luxe est en forte baisse (-10%). La chute est conséquente par rapport à l'année précédente, et cela est dû principalement à la maison de luxe.

Ce qui semblait se dessiner en 2016 entre les trois circuits de vente s'est concrétisé en 2017. En effet le ratio entre les trois s'est nettement accentué en faveur du site Internet qui réceptionne le plus grand nombre de commandes. La boutique reste le fer de lance pour tout ce qui concerne le sur-mesure. Le niveau d'activité de la boutique reste dépendant des fluctuations climatiques et de la conjoncture économique. En effet, les clients préfèrent faire réparer leurs sandales (quand c'est encore possible) plutôt que d'en racheter une paire. La vente par correspondance baisse de plus en plus, il ne reste que peu de communautés religieuses qui passent leur commande par courrier et nous ne faisons plus de sur-mesure par correspondance (en raison du nombre trop important de retours que cela engendre).

Le développement de partenariat avec les entreprises pour les cadeaux d'entreprise se poursuit. En termes de produits, nous reprenons notre collection toile et cuir pour l'été et avons développé un modèle de sandale en bois, dans l'esprit des sabots.

6 Conclusion

L'activité commerciale 2017 de l'ESAT se situe à un très bon niveau, en particulier sur les activités industrielles et hors les murs. L'activité artisanale s'est plutôt mieux portée sur la vente de produits mais a été pénalisée par une baisse significative et pérenne de la sous-traitance.

Le changement de moniteur n'a pas pénalisé l'activité de l'atelier gravure, de même l'arrivée d'un nouveau chef d'atelier, bien préparée en amont, a été bien perçue par nos clients.

Nous avons engagé cette année le changement de l'outil de gestion de production. Cela est important pour notre activité à venir car le nouveau progiciel retenu nous permettra une gestion des stocks et des productions plus fines. Nous pourrions ainsi mieux anticiper les productions régulières et accepter davantage de demandes ponctuelles et souvent dans l'urgence. De même, nous pourrions densifier la proposition que nous faisons déjà à certains clients de prendre en charge les achats de consommables liés à leurs commandes.

Nous avons également initié un important travail pour changer la marque commerciale des produits artisanaux. « Sandale du Pèlerin » était trop réductrice en ne valorisant pas la maroquinerie et un peu segmentante autour des pèlerinages et randonnées. Nous avons ainsi retenu le nom de « Graine de Cuir » validé par le CA, évoquant la matière et l'artisanat et qui devrait nous permettre d'être repéré comme des fabricants d'accessoires de modes en cuir, que ce soit des sandales, des ceintures ou de la maroquinerie.

L'année 2017 reste une belle année en termes d'activité commerciale et le résultat du budget commercial est positif et se monte à 84 736€.

Les objectifs de 2018 sont en continuité avec le travail commencé ou effectué durant l'année écoulée :

- Prendre en main le nouveau logiciel de gestion commerciale, professionnaliser nos process
- Utiliser nos stocks et la gestion des achats pour fidéliser nos clients et avoir une charge de travail importante tout au long de l'année
- Relancer l'activité mécanique qui a connu une baisse importante de son activité
- Initiation d'une démarche d'amélioration continue avec l'objectif d'une certification ISO 9001
- Poursuite de la formation et la validation des compétences des ouvriers
- Essor de la dynamique commerciale des ateliers artisanaux autour de la nouvelle marque « Graine de Cuir »

B Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Foyer d'Hébergement (FH), Accueil de Jour (AJ)

Budgets financés par la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2015, et par l'ARS pour le forfait soins du FAM. 2017 a été marquée par la mise en place de l'annualisation du temps de travail pour les salariés, et par un taux d'activité qui augmente du fait que les résidents partent beaucoup moins, d'où un besoin plus fort en personnels notamment les week-ends et pendant les périodes de vacances.

Le secteur adulte accueille, dans ces trois structures situées au 104 rue Laennec à Lyon, des personnes adultes en situation de handicap moteur et à maladies évolutives, principalement la myopathie et les scléroses en plaques.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), ouvert 365 jours/an, accueille 27 personnes adultes en internat et dispose aussi d'une place en Accueil Temporaire.

Le Foyer d'Hébergement (FH), ouvert 365 jours/an, a une capacité d'accueil de 11 personnes soit salariées d'un ESAT, soit retraitées, soit non actives orientées en accueil de jour.

L'Accueil de Jour (AJ), fermé 5 semaines par an, les week-ends et les jours fériés, permet à 18 personnes, représentant 15 ETP, vivant dans leur famille ou à domicile, de participer à des animations en externat sur 2 à 5 jours dans la semaine.

Les FAM et FH proposent 35 studios de 34 m² avec salle de bain, contrôle d'environnement et système d'appel. Quatre places du FH sont situées dans deux appartements extérieurs proches de la Fondation.

Le bâtiment de l'accueil de jour, situé à côté des Foyers, était ancien, vétuste et insécurisé. En 2016, un bâtiment neuf a été construit pour le remplacer, très adapté, d'une superficie de 560 m². L'année 2017 a permis de confirmer la qualité et l'adaptation de ces nouveaux locaux au public accompagné.

1 Foyer d'Accueil Médicalisé FAM (hébergement et forfait soins)

Foyer à double tarification, Métropole pour l'hébergement et ARS pour le forfait soins.

Le FAM accueille 15 hommes et 12 femmes avec une moyenne d'âge de 44 ans. Ils sont porteurs des pathologies suivantes : IMC 33%, myopathies 15%, affections neurologiques 11%, encéphalopathie 4%, sclérose en plaque 15%, lésions cérébrales 11%, autres 8%.

En 2015, nous avions 15% de sclérose en plaques pour 18% aujourd'hui, ce qui représente une personne de plus. Etant donné la lourdeur de la prise en charge pour cette maladie, cela mérite d'être noté, d'autant plus que cette évolution est constante. L'évolution de certaines pathologies, telles que les scléroses en plaque, et le vieillissement de la population accueillie sont responsables de l'augmentation des troubles cognitifs. On trouve souvent, associés à des handicaps très lourds, des troubles du comportement parfois importants.

Majoritairement du département du Rhône (78%), un peu plus d'un tiers des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de protection juridique. Elles ont toutes besoin d'aide pour tous les actes essentiels de la vie (repas, toilette, habillage, déshabillage, transferts).

Depuis 2016, nous avons un rapport d'activité médical conforme à ce qu'il doit être et réactualisé en 2017. C'est un des résultats de la restructuration et de la sécurisation du secteur médical du foyer entreprises en 2012. Les pathologies souvent lourdes réclament un suivi médical important en lien obligatoire avec des professionnels de santé extérieurs. Des partenariats avec des services hospitaliers ou réseaux de ville sont mis en place.

Vie sociale : Les personnes accueillies en FAM nécessitent un accompagnement socio-éducatif important (gestion administrative, communication et lien à l'autre). Pour le transport, la préparation de repas, activités domestiques, les résidents présentent un niveau de dépendance très important inhérent au handicap moteur.

Ouvert 365 jours par an, le FAM (Hébergement) a enregistré 8 560 journées en 2017 contre 8 513 en 2016 et 8 380 en 2015 soit un taux d'occupation de 86,86% contre 86,21% en 2016 et 85,03% en 2015.

Le FAM (Soins) a enregistré 8 498 journées en 2017 contre 8 414 journées en 2016 et 8 241 en 2015 soit un taux d'occupation de 86,24% contre 85,21% en 2016 et 83,46% en 2015.

Le taux d'occupation de la place d'accueil temporaire est de 85,91% pour cet exercice, plus faible que les autres années (87,33% en 2016) du fait de désistements. Les situations nécessitant un accueil temporaire rapide sont nombreuses et nous nous devons d'y répondre avec une grande réactivité. La gestion de cette place nous montre, s'il en était besoin, le manque criant de places de foyer d'accueil médicalisé.

2 Foyer d'Hébergement FH

Le FH accueille 9 hommes et 1 femme d'une moyenne d'âge de 48 ans (44 en 2016, 41,5 en 2015), principalement IMC ou paraplégiques (91%), n'ayant pas ou peu de déficience intellectuelle. Un quart d'entre eux présentent une légère déficience du langage. Originaires à 80% du Rhône, ils sont 3 à bénéficier d'une mesure de protection. Ils possèdent une relative autonomie pour la plupart. Cependant, nous observons une demande plus importante des personnes vieillissantes notamment pour la toilette et l'habillage/déshabillage. Depuis l'année 2016, la question de la prise en charge médicale au sein du FH est devenue importante ; cela s'est confirmé en 2017. Tout au long de l'année, des infirmières libérales sont intervenues pour des soins journaliers sur des périodes longues. Il s'agit là d'un des effets du vieillissement des personnes accueillies et accompagnées au foyer d'hébergement.

Vie sociale : les besoins d'accompagnement restent importants pour ce public surtout lorsque la problématique du vieillissement vient s'ajouter au handicap. En effet, le passage à la retraite pour certains, la fatigabilité pour d'autres peuvent parfois être corrélés et ainsi provoquer un certain repli personnel que nous devons accompagner. Ainsi, l'accompagnement social doit mettre l'accent sur le maintien du lien à l'autre (activités de groupe, temps collectifs).

Ouvert 365 jours par an pour 11 places, dont 3 occupées en colocation à l'extérieur aux « 75 et 105 rue Laënnec », le FH peine à trouver des volontaires pour ces deux appartements peu adaptés (douches, toilettes, chambre...) au handicap et encore moins au vieillissement (problème de sécurité et de dépendance).

Le FH a enregistré, en 2017 3 218 journées (3 432 en 2016, 3 389 en 2015) qui ne répondent plus au besoin réel. 10 places occupées sur 11 pendant 9 mois mais avec des résidents vieillissant, partant de moins en moins en week-end et en vacances, ce qui demande un encadrement plus important. Le taux d'occupation a été de 80,19% en 2017 (85,32% en 2016 et 84,41% en 2015).

Un foyer d'hébergement est destiné aux travailleurs en ESAT, or sur 10 personnes, 3 travaillent actuellement dont 2 à temps partiel et 1 à temps plein. L'activité est faible par suite de l'occupation partielle des 11 places.

La sécurisation de cet établissement passe par sa transformation en foyer de vie. Celui-ci nous permettra de mieux répondre aux besoins des personnes vieillissantes présentes aujourd'hui et d'accueillir des personnes gardées en institution pour enfants après 20 ans au titre de l'amendement Creton.

3 Accueil de Jour AJ

L'AJ accueille 12 hommes et 6 femmes, d'une moyenne d'âge de 25 ans, présentant les pathologies suivantes : IMC pour 67% d'entre eux et lésions cérébrales (traumatismes crâniens, AVP, AVC...) pour 33%.

47% des usagers souffrent d'une déficience du cours de la pensée, 47% également ont une déficience intellectuelle, de légère à importante. 60% d'entre eux n'ont pas, ou peu de déficience du langage et 40% une déficience moyenne ou importante. Les usagers viennent quotidiennement du département du Rhône (rayonnement dans le grand Lyon avec le passage du GIHP matin et soir au domicile des personnes).

20% des usagers bénéficient d'une mesure de protection. Ils ont besoin d'une aide importante pour la plupart des actes de la vie quotidienne

Vie sociale : Les personnes accueillies ont besoin d'un accompagnement socio-éducatif important mais aussi d'une aide à la communication et à la gestion du comportement (troubles psychologiques).

Ouvert 227 jours par an, le taux d'occupation moyen pour l'année 2017 est de 84,84% contre 84 en 2016 et 89% en 2015. Le nombre de journées en 2017 est de 2 869 contre 2 948 en 2016 et 3 071 en 2015. Cette baisse constatée en 2016 et 2017 s'explique par la construction du nouvel accueil de jour, car l'activité s'est poursuivie dans des bâtiments de remplacement vétustes puis dans des algécos, ce qui n'a pas permis d'accueillir des usagers en stage en vue de futures entrées et de compenser les sorties comme pour les autres années.

Depuis le mois de janvier 2017, l'accueil de jour profite de nouveaux locaux spacieux et complètement adaptés. Nous avons donc programmé des stages pour qu'il y ait des entrées et que nous puissions obtenir un taux d'occupation proche de 100%. En effet, la demande est bien là. A partir de septembre 2017 l'activité est remontée à 92%, elle est proche de 100% sur T1 2018.

4 Plateau technique

Au 31 décembre 2017, l'équipe des Foyers et de l'Accueil de Jour de la Fondation est composée de 45,23 ETP pour un effectif « physique » de 50 personnes auxquels s'ajoutent des professionnels extérieurs intervenant ponctuellement pour des activités ou des prestations paramédicales ou médicales.

- FAM hébergement (ETP) : ASI 11,82 AMP 4,00 AS 2,25 admin. 2,63 Ass.Soc. 0,53 cadre 1,37 soit 22,60 ETP
- FAM soins (ETP) : infirmières 5,23 ergothérapeute 0,75 kinésithérapeute 1,50 aide-soignants 3,62 serv.gén. 0,30 médecin 0,20 méd.MPR 0,20 cadre paramédical 0,75 soit 12,55 ETP. Le temps de travail des infirmières a augmenté de 0,14 ETP par rapport à 2015.
- FH (ETP) : AS 0,50 admin. 0,54 ass.soc. 0,11 mon.éduc. 2,00 cadre 0,29 soit 3,44 ETP
- AJ (ETP) : admin. 0,51 ass.soc. 0,11 socio-éducatif 5,75 cadre 0,27 soit 6,64 ETP. Il est à noter que sur 5 professionnels, 2 ont quitté la Fondation Richard (les 2 animateurs présents depuis plus de 10 ans). Ce renouveau s'accompagne d'un dynamisme et d'une cohésion d'équipe renforcée.

5 Activités

FAM : Depuis la réorganisation en 2012/2013, les 4 AMP proposent des activités variées au cours desquelles chaque résident peut découvrir ou approfondir ses propres possibilités. L'organisation sur 4 semaines permet de proposer des activités et sorties différentes tout au long de l'année.

FH : Deux monitrices éducatrices sont aujourd'hui affectées au foyer d'hébergement. Ceci a été réalisé dans la continuité des changements initiés dès l'année 2012 par l'affectation d'une monitrice éducatrice dans ce foyer. Auparavant, aucun professionnel n'était dédié particulièrement à ce dispositif. Maintenant, il s'agit de transformer le foyer d'hébergement en foyer de vie, ce qui permettra d'avoir une équipe d'accompagnement complète, présente toute la journée et 365 jours par an. Nous répondrons ainsi aux besoins réels des personnes aujourd'hui en foyer et notamment des retraités de l'ESAT donc des personnes vieillissantes.

AJ : L'accueil de jour fonctionne sur un rythme d'activités très structuré depuis 2013, ce qui a permis de redynamiser et de donner plus de sens à ce service.

L'année 2017 a été marquée par l'accueil de nombreux stagiaires qui ont ensuite rejoint l'AJ, ce qui nous permet d'être aujourd'hui au complet et de constituer une liste d'attente.

6 Conclusion

L'année 2017 a été marquée par l'entrée de l'Accueil de Jour dans les nouveaux locaux spacieux et adaptés aux activités. Ce beau projet marque la pérennité de cet établissement qui, y a quelques années encore tendait vers la fermeture. La qualité des projets menés, l'investissement des professionnels et le dynamisme des usagers fondent les bases d'une structure définitivement tournée vers l'avenir...

Le projet de transformation du FH en Foyer de Vie reste également une préoccupation importante au regard des besoins des résidents vieillissants. Nous espérons en écrivant cette conclusion que les décisions prises prochainement par nos élus soient en adéquation avec les besoins essentiels des personnes accueillies sur cette structure.

Les Foyers et Accueil de Jour sont également engagés dans des démarches importantes pour la nouvelle année à venir : en effet, 2018 sera placé sous le sceau de projets dynamiques :

- La perspective d'une transformation du FH en Foyer de Vie !
- La création d'une commission éthique : nous avons fait appel à un intervenant extérieur afin d'engager une véritable démarche de questionnement de nos pratiques. Cette dynamique se fera après les 2 journées institutionnelles prévues en 2018.
- La réorganisation des plannings des professionnels du FAM : au-delà des horaires, nous souhaitons revoir l'organisation de l'établissement à travers les besoins des résidents et donc une réadaptation de horaires en fonction de ces derniers. En effet, les plannings avaient été refaits en 2012 mais il nous paraît important de bien situer nos pratiques au cœur des besoins des personnes accueillies et donc d'entamer cette réflexion dès septembre 2018.
- Une réflexion autour de la qualité de vie au travail sera également menée au sein de la Fondation Richard au 1er semestre 2018.
- Enfin, nous souhaitons écrire de manière claire et sincère la philosophie d'accompagnement au sein des Foyers / AJ et SAVS : ce texte sera donc un préambule pour tous les projets des établissements qui balisera l'ensemble des pratiques professionnelles telles que nous les concevons et affirmons. Car l'accompagnement de personnes handicapées est un véritable métier qui nécessite de penser, de se remettre en cause et d'accompagner chaque personne dans ses véritables projets ...

Résultats Foyers et AJ 2017 (en euros)	AJ		FH		FAM Hébergement		FAM Soins	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produit
	565 246	488 088	374 341	339 192	2 018 262	1 970 950	826 185	790731
Résultat d'exploitation		-77 158		-35 149		-47 312		-35 455
Résultat financier		0		0		1 406		0
Résultat exceptionnel		2 730		328		5 479		480
Résultat comptable 2017		-74 428		-34 821		-40 427		-34 975

C Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Budget financé par la Métropole Lyon depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le SAVS de la Fondation Richard a été créé par un arrêté départemental du 22 décembre 2003 qui a autorisé une capacité de 35 places. Il est destiné à l'accompagnement des adultes des deux sexes, à partir de 20 ans ou à partir de 16 ans s'ils travaillent, présentant un handicap moteur ou une maladie évolutive sans déficience intellectuelle importante ayant ou non le statut de travailleur.

L'orientation vers un SAVS n'est possible que via une notification de la MDPH (MDMPH pour notre secteur géographique : maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées). Le SAVS bénéficie d'une habilitation à l'aide sociale. Il répond à l'aspiration des personnes à vivre chez elles et à un double objectif d'intégration et de sécurité.

1 Accompagnement

L'accompagnement proposé est individuel et collectif, et assuré par des travailleurs sociaux référents. Ceux-ci développent une vision globale de l'utilisateur. Ils assurent un rôle de coordination pour tous les champs couvrant la vie de la personne accompagnée et leur intervention est fondée sur une relation éducative. Leur action s'intègre dans des domaines aussi vastes que la recherche d'emploi ou de logement, l'accompagnement médical ou social, les démarches administratives, la gestion budgétaire, ... sachant que la philosophie du SAVS est, lorsque cela est possible, de « faire avec » et non pas « faire à la place de ».

2 Equipe

L'équipe du SAVS, sous l'autorité du directeur des Foyers et de l'accueil de jour, est composée à fin 2016 de 4 personnes à temps plein, chef de service, conseillère en économie sociale et familiale, monitrice éducatrice, éducateur spécialisé, et d'un agent administratif à mi-temps.

3 Population suivie

En 2017 le SAVS a accompagné 36 personnes (22 hommes, 14 femmes), d'une moyenne d'âge d'une quarantaine d'années, dont les pathologies sont réparties comme suit : 14 IMC, 10 LCA dont 4 AVC, 5 maladies neurodégénératives, 1 Spina bifida, 6 autres.

12 personnes sont en fauteuil roulant électrique, 9 sont en fauteuil roulant manuel et 15 sont marchantes. Une personne utilise un système de synthèse vocale.

4 Activité

Ce tableau n'inclut pas les évaluations demandées ou les accompagnements pour réorientation.

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Capacité autorisée	35	35	35	35	35
Effectifs au 31/12	27	34	35	35	35
File active		7	15	8	15
Nombre d'interventions	nc	nc	nc	nc	8 765

5 Conclusion

Cette année 2017 a été marquée par la réécriture du projet de service pour les 5 prochaines années.

L'élaboration de ce nouveau projet a été un fort moment institutionnel impliquant l'ensemble des acteurs qui font le SAVS au quotidien.

Les salariés, les usagers, les membres de leur entourage ainsi que nos partenaires se sont retrouvés sur des groupes de travail afin de réfléchir et de redéfinir ensemble les contours du SAVS de demain. Un SAVS qui serait en capacité de répondre de manière efficace aux besoins des usagers en s'adaptant de façon permanente à l'évolution des problématiques des personnes accompagnées (troubles psychiques associés par exemple).

Les chiffres de l'année 2017 mettent parfaitement en évidence, les capacités du SAVS à pouvoir intervenir dans des domaines aussi vastes que la recherche d'emploi ou de logement, l'accompagnement médical ou social, les démarches administratives, l'accompagnement aux loisirs, la gestion budgétaire.

Compte tenu de ces nombreux domaines dans lesquels nous intervenons, il est nécessaire que ce nouveau projet de service puisse dessiner les grandes lignes d'un accompagnement où l'évolution de la prise en charge des usagers est prise en compte.

Cela nécessite :

- un renforcement des compétences des équipes en place concernant la connaissance des handicaps et des troubles associés des personnes accompagnées,
- un renforcement des partenariats avec un conventionnement permettant de dessiner une vision commune de l'accompagnement,
- un renforcement de notre capacité d'innovation en s'inscrivant dans une dynamique de projet pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Ce sont là les objectifs pour l'année 2018. Nous souhaitons commencer par la création d'un appartement de transition géré par le SAVS. Ce projet est en cours d'écriture et sera proposé dans les discussions précédant le renouvellement du CPOM liant la métropole de LYON et la Fondation Richard.

Résultats SAVS 2017 (en euros)	SAVS	
	Charges	Produits
	267 886	296 998
Résultat d'exploitation		29 112
Résultat financier		0
Résultat exceptionnel		0
Résultat comptable 2017		29 112

III SECTEUR ENFANTS

A Centre d'Education Motrice CEM

Budget financé par l'ARS.

1 Présentation

La population accueillie au CEM, si elle correspond à l'agrément et se compose donc de jeunes déficients moteurs et de jeunes cérébrolésés, évolue sensiblement et rapidement vers la pluri-déficience et le polyhandicap.

Les causes de cette évolution sont multiples, et l'on peut citer :

- La loi n°2005-102 du 11 février 2005 oriente les jeunes IMC vers le milieu ordinaire. Les jeunes, dont les déficiences cognitives ne les empêchent pas de suivre l'école, bénéficient de compensations (auxiliaires de vie scolaires, classes adaptées) et quittent les institutions qui donc accueillent les jeunes aux déficiences cognitives plus sévères, ou aux déficiences motrices lourdes qui ne leur permettent pas de bénéficier des dispositions de la loi sur la scolarisation en milieu ordinaire.
- Les progrès de la médecine mettent au service des personnes handicapées l'évolution des techniques réparatrices. Le CEM accueille des jeunes réanimés après un arrêt cardiaque et des extrêmes prématurés (moins de 28 semaines) qui ont gagné en survie, mais qui gardent un risque élevé d'insuffisance respiratoire chronique, la dysplasie broncho-pulmonaire, qui a des conséquences respiratoires et neuro-développementales à long terme. Les handicaps, surtout cognitifs, restent fréquents chez les extrêmes prématurés. 20% des jeunes accueillis au CEM de la Fondation sont nés prématurés avec séquelles, et 5% sont des extrêmes prématurés avec séquelles plus handicapantes.
- Des jeunes atteints de déficience cognitive sont orientés vers le CEM faute de place ailleurs. Il arrive donc qu'un jeune présentant des troubles sensoriels, de la personnalité, ou de la communication, faute de place en IME, soit orienté vers le CEM en raison d'une déficience motrice parfois très peu handicapante mais qui en l'occurrence sert de motif déclenchant à la notification pour un établissement identifié "IMC". En 2016, le CEM de la Fondation accueillait vingt-quatre jeunes atteints de déficience intellectuelle et neuf jeunes atteints de déficience du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques, ces jeunes étant atteints d'une déficience motrice peu handicapante.
- L'ARS a demandé au CEM Jean-Marie Arnion de Dommartin (ARIMC) et au CEM de la Fondation Richard de mettre progressivement en place une sectorisation systématique de l'accueil des jeunes, ceux de l'ouest et du nord pour l'un, et ceux de l'est et du sud pour l'autre sans que la différence d'agrément (annexe 24 ter pour le premier et annexe 24 bis pour le second) ne constitue une contrainte discriminante rédhibitoire. L'agrément du CEM de Dommartin prévoit l'accueil de dix jeunes polyhandicapés. La mise en place de la sectorisation entre les deux CEM est effective dès 2013. En 2016, le CEM de la Fondation a accueilli douze jeunes dont le handicap aurait plutôt dû les orienter vers le CEM de Dommartin. Entre autres conséquences, il a fallu réorganiser l'école et composer des classes de cinq élèves au maximum. De même, le dispositif Oxygène qui prend en charge les

jeunes dont la scolarité doit être très substantiellement réduite est passé de 9 jeunes en 2014 à 29 en 2016 et 35 en 2017.

L'évolution des publics a évidemment un impact sur la vie de l'établissement et le coût de la prise en charge.

2 Service médical

Les jeunes que nous accueillons au CEM ont entre 10 à 20 ans et ont des handicaps moteurs variés entraînant des déficiences plus ou moins nombreuses. Certains jeunes ont des pathologies associées simples ou complexes et cela rend leur prise en charge médicale plus compliquée et souvent lourde pour les équipes.

Les handicaps moteurs constatés restent identiques à l'année 2016 et sont par ordre de fréquence : paralysie cérébrale (45%), pathologies neuromusculaires (12%), lésions cérébrales acquises (secondaires à AVP ou secondaires à tumeur cérébrale) (11%), spina bifida (%3), divers dont maladies orphelines (29%).

Le suivi médical des jeunes est assuré par 4 praticiens en poste : (en ETP) un médecin coordinateur des soins de médecine physique et de réadaptation (MPR) à temps partiel 0,4, un médecin psychiatre à temps partiel 0,2, un médecin généraliste à temps partiel 0,25, un dentiste à temps partiel 0,1.

Le travail médical se fait bien sûr en collaboration avec toute une équipe soignante paramédicale et en lien étroit avec les professionnels non soignants.

Il faut souligner l'évolution du recrutement des jeunes vers la poly-déficiência et même le polyhandicap. Cette évolution est le résultat, entre autres, de l'application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, du manque de place dans les institutions comme les IME, ou encore de la sectorisation mise en place en 2013. Cette évolution contraint le CEM à se transformer, à s'adapter.

Un travail de collaboration entre médecins du CEM est entrepris mais doit encore se développer et se renforcer. Une réflexion autour de la fonction médicale au sein de l'ensemble de la Fondation Richard est initiée et devrait déboucher d'ici deux ou trois ans sur une redistribution des missions. Cette redistribution peut s'appuyer sur le fait que le médecin MPR est présent au CEM, au SESSAD et au FAM, et le médecin pédiatre au CEM et au SESSAD.

L'année 2017 a constitué pour la Fondation RICHARD une année difficile sur le plan médical puisqu'au-delà du remplacement du médecin généraliste en cours d'année, le poste de médecin MPR est resté vacant la plus grande partie de l'année (d'avril à novembre inclus), ce qui a été préjudiciable aux équipes paramédicales (tant infirmières que rééducatives) qui ne peuvent correctement fonctionner qu'en étroite coordination médicale.

Dans une structure où le niveau de complexité médicale croît régulièrement dans sa population accueillie, l'activité de soins, notamment en termes de rééducation et d'appareillage, est fondamentale.

Elle constitue un pivot garant d'un bon fonctionnement des autres secteurs de l'établissement.

Afin de pallier les absences de professionnels, la direction du CEM a demandé de poursuivre le développement du partenariat et les coopérations avec les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) dont celui de la Fondation Richard, avec le CEM Henry GORMAND (Comité Commun) et l'IMP Judith Surgot (ARIMC) afin de fluidifier le parcours d'admission avant chaque rentrée scolaire (coopération « parcours »).

Avec le même objectif, il a été décidé de poursuivre le développement des conventions : en juillet 2011 avec le CEM Henry GORMAND (Comité Commun), en décembre 2012 avec « La Maisonnée » (UGECAM, Francheville) centre de soins de suite pédiatrique, en 2014 avec l'Escale (HFME) pour fixer les modalités de collaboration entre les professionnels des deux établissements. Une convention a été signée en 2017 avec l'hôpital des armées Desgenettes.

Enfin, le CEM renforce son partenariat avec l'ARLIN Rhône-Alpes, (Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales).

Devant des situations médicales toujours plus complexes, voire graves, un corps médical rare au regard de l'ampleur des besoins tâche de jouer le rôle que l'on attend de lui, à savoir être le garant de la qualité des soins de l'établissement, en ajustant les moyens humains disponibles à la réalisation des objectifs attendus en rééducation.

3 Service paramédical, fonction du soin

Le service est ainsi articulé (en ETP) :

- Management du service : chef de service paramédical 1 secrétaire médicale 1
- Rééducation : kiné 6,1 ergo 3,6 orthophonistes 2 psychomotriciennes 1,6 orthoptiste 0,25 technicien entretien et adaptation des aides techniques 0,3
- Dispositif ressource : éducateur spécialisé 1 auxiliaire de puériculture 1, activité avec objectifs de soin.
- Infirmerie de jour : infirmières 2,82 aides-soignantes/auxiliaires de puériculture 3,87
- Dispositif Oxygène : aides-soignantes/auxiliaires de puériculture 2
- Equipe de nuit : infirmières 1,08 surveillantes de nuit 3,5

Activité de kinésithérapie : 6300 séances de rééducation individuelle, pour 88 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, des bilans réguliers, 23 consultations d'appareillage, 33 séances de travail d'adaptation réalisées en partenariat, 70 séances collectives (escalade, relaxation).

Activité d'ergothérapie : 3080 séances de rééducation individuelle, pour 69 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, 32 bilans d'évaluation spécifique, 49 dossiers de compensation argumentés, 19 dossiers consultations d'appareillage, 112 adaptations et déploiements d'aide technique en partenariat, 2 visites à domicile, 160 séances collectives (cuisine, atelier courses, sorties écologiques, aqua-danse, atelier musique et communication, repas dans le groupe).

Activité d'orthophonie : 1610 séances de rééducation individuelle, pour 41 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, suivi de bilans régulier, suivi des jeunes présentant des troubles de mastication et/ou de déglutition, 16 bilans des fonctions de mastication et déglutition, 147 séances collectives, travaux communs avec les ergothérapeutes (synthèses vocales).

Activité de psychomotricité : 1295 séances de rééducation individuelle, pour 36 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, suivi de bilans régulier, 96 séances collectives, 128 séances de balnéothérapie.

Activité d'orthoptie : 245 séances de rééducation individuelle, pour 8 jeunes accompagnés de façon hebdomadaire, 15 suivis de bilans réguliers.

Atelier d'entretien : 105 interventions ayant abouti dans l'année : diagnostics de pannes sur les fauteuils roulants en urgence, prêt de matériel de suppléance, entretien d'un parc de matériels roulants, réparations, conception et réalisation de l'aspect technique des adaptations en collaboration.

Infirmerie : Le service assure une présence continue avec 3 équipes en relais du lundi matin au vendredi soir. L'infirmerie supervise tous les jeunes, internes et externes. Elle prépare et distribue les traitements, assure les soins, recueille les prescriptions émises par des médecins extérieurs au C.E.M. et accompagne au besoin le jeune lors d'une consultation en secteur sanitaire

Activité de nuit Le CEM peut accueillir jusqu'à 70 jeunes en internat de semaine. L'équipe est constituée pour chaque nuitée, d'une infirmière et de 3 surveillantes de nuit réparties au plus près des jeunes sur les différents lieux de vie. Les indicateurs d'activité sont le nombre d'interventions des surveillantes réclamant une manipulation (1692), le nombre d'interventions des surveillantes demandant une présence (4032), le nombre de situations de crise gérées par les surveillantes (2).

Le CEM poursuit la mutation de ses organisations de travail autour de :

- La place donnée à la parole des jeunes et à leurs parents.
- L'adaptation de notre offre de soins aux besoins évolutifs des jeunes.
- Une culture professionnelle intégrant l'analyse du processus de production du Handicap.
- La démarche d'amélioration continue et de sécurisation des pratiques après l'évaluation externe ; nous conduit à rédiger et archiver des protocoles au fur et à mesure des besoins, en particulier à l'infirmerie.

4 Dispositif Ressources (DR)

C'est un dispositif de soins, pluridisciplinaire, à l'attention des jeunes porteurs de lésions cérébrales acquises (LCA tels que notamment les tumeurs cérébrales, les traumatismes crâniens et les AVC) âgés de 10 à 20 ans accueillis au Centre d'Education Motrice de la Fondation Richard.

Il a été créé depuis 15 ans pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. Besoins qui peuvent se traduire par des caractéristiques physiques, cognitives, psychologiques et compétences sociales spécifiques qui viennent souvent altérer l'autonomie de la personne.

La mission principale du DR : constituer un maillage cohérent et sécurisant entre les différents acteurs de l'accompagnement.

Les autres missions du Dispositif Ressources sont :

- Gestion d'ateliers à visée thérapeutique travaillant les fonctions cognitives, en fonction du projet personnalisé du jeune : 7 ateliers individuels et 13 ateliers collectifs
- Conseil et soutien, à disposition des professionnels du CEM, liens avec structures partenaires.
- Elaborations, entre les différents professionnels, à propos de situations cliniques lors de la réunion du Dispositif Ressources (tous les 15 jours) et plusieurs fois par semaine lors de réunions informelles.

La plupart des ateliers de soins se déroulent sur un lieu géographique stable et repéré par les jeunes nommé Groupe Ressources. Ce lieu est principalement occupé par l'éducatrice spécialisée et l'auxiliaire de vie.

L'année 2017 a particulièrement mis l'accent sur :

- le travail autour des ateliers : mise en place d'objectifs très spécifiques à chaque jeune et d'indicateurs permettant d'évaluer précisément si ces objectifs ont pu être réalisés.
- les liens renforcés avec les éducateurs techniques/enseignants, avec les éducateurs des groupes éducatifs et avec les rééducateurs (particulièrement les orthophonistes et les psychomotriciennes) pour un ajustement de nos pratiques qui soit le plus cohérent possible par rapport au projet personnalisé de chaque jeune.
- La lisibilité de l'action du Dispositif Ressources avec le partage des données concernant le DR sur le dossier partagé à la disposition de l'ensemble des professionnels du CEM.
- La poursuite du travail en réseau avec les structures en amont et en aval du CEM avec :
- la participation régulière aux différents groupes de travail mis en place dans le cadre de la Charte du réseau départemental d'accompagnement des personnes cérébrolésées du Rhône (RESACCEL)
- Les rencontres entre les professionnels du CEM et le Centre Médical de Romans Ferrari (01) et le FAM de St Martin en Haut (69), 2 structures du réseau RESACCEL.

5 Service psychologique

Le service psychologique est composé de trois psychologues cliniciennes qui accompagnent des jeunes âgés entre 10 et 20 ans. C'est une période de la vie marquée par la sortie progressive de l'enfance, la traversée de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte. Les questions inhérentes à l'acquisition d'une autonomie psychique émergent chez les jeunes et sont accompagnées notamment par le service psychologique.

Le psychologue propose un cadre adapté, propice aux échanges sur les conflits intrapsychiques que traversent les jeunes et également sur les dynamiques relationnelles qui régissent les échanges entre le jeune et sa famille et/ou avec ses pairs. Le psychologue travaille avec et à partir de ce qu'amène le jeune dans la rencontre. Son écoute sur ce que vit le jeune dans son parcours au CEM ou à l'extérieur est ainsi rendue possible grâce à cet accueil bienveillant.

Les troubles des comportements hétéro-agressifs entre jeunes et envers les professionnels demeurent une préoccupation dans la prise en charge. Ceci appelle à une articulation plus resserrée avec le psychiatre. Cela donnera lieu en 2017 à une journée institutionnelle sur le thème des comportements dévifs.

Par ailleurs, nous voyons évoluer nos pratiques auprès de jeunes présentant des traits du trouble du spectre autistique (TSA), qui demandent une régularité dans les rendez-vous sous une forme plus ritualisée et le recours à des médiations concrètes (Time timer, supports visuels, jeux, etc.).

Les situations complexes se multiplient et nécessitent des temps d'échanges cliniques entre professionnels plus importants afin de permettre une meilleure coordination dans les prises en charge. Cela présente l'intérêt de renforcer le travail pluridisciplinaire. Cependant, la prise en considération des situations critiques, qui font crise, nous rendent moins disponibles pour les accompagnements sur un mode plus préventif.

Nous faisons le constat de la nécessité de construire des partenariats plus étroits avec des structures pouvant nous soutenir dans notre réflexion sur l'accompagnement des jeunes présentant des troubles comportementaux et/ou relationnels. Ainsi un partenariat avec le CRA a été établi pour des jeunes présentant des troubles autistiques. Il nous semble indiqué de poursuivre cette démarche, en nous rapprochant de structures médico-sociales, mais également auprès d'équipes de soins dans le domaine de la psychiatrie, accompagnant un public présentant des troubles de la communication et déficience intellectuelle.

Dans cette perspective, la mise en place de formations sur ces mêmes problématiques paraît indispensable pour soutenir les pratiques professionnelles souvent bousculées par ces situations. En ce sens, les journées de réflexion institutionnelles proposées annuellement sont un étayage précieux

6 Service social

Composé d'une assistante sociale à temps plein, il est missionné auprès des jeunes et des familles, à l'écoute de leurs difficultés, de leurs demandes et de leurs projets d'insertion sociale et professionnelle, en étroite collaboration avec la direction de l'établissement, l'équipe de cadres et les équipes professionnelles.

Ses missions sont :

- verticales, c'est-à-dire spécifiques au service social (accès aux droits et à la protection sociale, mission d'insertion, orientation, information etc....),
- transversales, c'est-à-dire accomplies avec d'autres professionnels (chargé d'insertion pour les jeunes adultes, projet d'établissement, dossier MDPH, PCH, appareillage....).

Le service a accompagné 80 jeunes et /ou familles pour un soutien social ponctuel ou régulier, suivi des projets de sortie d'établissement et d'insertion.

Le manque de place en établissement pour adultes reste un problème majeur. Les jeunes restent souvent sous amendement CRETON car les établissements pour adultes sont souvent complets et des listes d'attente très longues. De plus, en raison de l'évolution du public accueilli, des jeunes essuient refus sur refus car les établissements pour adultes manquent de professionnels de soin. La principale raison de ces refus reste médicale, manque d'une IDE la nuit ou d'un kinésithérapeute régulier pour les jeunes ayant des difficultés respiratoires.

7 Service éducatif

Tous les jeunes de l'établissement sont rattachés à un groupe éducatif, quel que soit le régime d'admission (internat, internat séquentiel ou externat) et donc le temps de présence réel sur un groupe. Chacun des neuf groupes éducatifs accueille tout type de régime et le temps d'accompagnement est donc variable d'un jeune à l'autre. Cette diversité de temps de présence est d'autant plus importante que de nombreux groupes accompagnent également des jeunes scolarisés à l'extérieur du centre d'éducation motrice.

En 2017, les professionnels éducatifs ont également contribué de façon intensive à d'autres dispositifs à caractère éducatif de l'établissement : appui sur des temps de classe ou d'atelier de formation professionnelle ou d'éducation physique, activités transverses (ateliers d'accompagnement à la vie affective et sexuelle, artothèque...), animation et accompagnement des dispositifs « Oxygène » et « Ressources ».

Les équipes éducatives dont la composition est renouvelée par moitié tous les trois ans n'ont pas connu de modification durant l'année 2017. À la rentrée de septembre, elles entamaient la seconde année selon cette constitution. Composition du service : 9 éducateurs spécialisés, 24 moniteurs éducateurs, 5 AMP.

Au 1^{er} septembre 2017, 108 jeunes étaient accueillis : 29 externes et 79 internes (complets ou séquentiels) représentant 255 nuitées nominales hebdomadaires, soit une moyenne de 63,75 nuitées chaque soir de la semaine. Le principe de sectorisation en place depuis quelques années dans l'orientation des jeunes vers notre établissement entraîne logiquement une plus grande proximité géographique entre lieux de résidence des jeunes et établissement : l'internat est de fait légèrement moins sollicité.

Il est à noter que la demande d'internat est actuellement nettement plus forte sur les tranches d'âge les plus élevées. Et la tendance à la baisse est ainsi particulièrement plus vraie pour le secteur A où le nombre de nuitées hebdomadaires par jeune accueilli est ainsi de 2,95 au 1^{er}/09/2017 (en baisse de 10% par rapport à l'année précédente), alors qu'il était de 3,41 sur le secteur B à la même date (chiffre constant par rapport au 1^{er}/09/2016).

Sans qu'il soit aisé de l'objectiver, une évolution du public accueilli est perçue par l'ensemble des professionnels. Tous s'accordent pour identifier la présence nouvelle de quelques jeunes présentant des troubles du comportement importants et des pathologies psychiatriques, l'intensification d'actes de violence, ou une baisse globale des aptitudes intellectuelles et d'apprentissage, ainsi que des difficultés sociales plus fortes des familles avec qui nous travaillons. Une dépendance plus forte liée à la pluridéficiência ou à du polyhandicap apparaît sur certains groupes mais semble davantage le fait des plus jeunes.

Préciser et objectiver l'évolution du public accueilli demeure assez complexe au niveau des groupes de vie. Cette évolution encore récente semble plus marquée au niveau des plus jeunes enfants accueillis : maturité tardive de plus en plus fréquemment observé, baisse des aptitudes intellectuelles et d'apprentissage, troubles du comportement ou troubles psychiatriques, difficultés sociales plus fortes des familles avec qui nous travaillons, raréfaction des projets d'autonomisation sur l'extérieur. Sur le plan moteur, concernant les jeunes de moins de 15 ans, 15 jeunes (sur 20 internes) ont besoin d'une aide totale ou partielle pour se doucher, dont 7 nécessitent la présence de deux professionnels simultanément. Pour les six éducateurs de ce secteur A, le temps consacré à ces soins est ainsi de 1h30 par soir. Les temps de repas se sont allongés également et la présence de trois à quatre professionnels est désormais indispensable pour les repas du midi où 9 à 11 jeunes sont présents sur chacun des groupes.

L'adaptation aux évolutions du public accueilli, les inquiétudes - pour le personnel - liées à ces incertitudes constituent des éléments majeurs à prendre en compte dans les prochaines années. Des orientations clés du fonctionnement et de l'organisation du service pourront en découler. L'enjeu est ici en termes de gestion du personnel de soutenir les équipes, de ne pas les confronter à des situations d'impuissance usantes et coûteuses à tous points de vue. Un travail sur l'absentéisme pourrait à ce titre être envisagé pour contribuer à la prévention de situations délicates et prévenir l'usure professionnelle compte tenu de l'ancienneté importante des équipes.

L'idée que l'environnement dans lequel nous évoluons est en évolution semble aujourd'hui largement partagée. Nous avons ici présenté des hypothèses d'explication de ce phénomène qui laissent à penser que ce processus de changement perdurera encore dans les prochaines années. Toutefois, définir quelles seront les tendances d'évolution, à quoi ressembleront les scénarios en termes d'évolution du public, d'attentes des jeunes et des familles, et de perspectives de sorties d'établissement pour les jeunes s'avère complexe dans l'état de nos connaissances de cet environnement.

8 Unité pédagogique

Pour répondre à la demande de M. Richard, la ferme pédagogique commence à être mise en place.

Les enseignants titulaires, tous maîtres spécialisés CAPA SH option C (handicapés moteurs et enfants malades) dispensent un enseignement adapté en vue de permettre ou de compléter la scolarisation de chaque enfant accueilli dans l'institution. Partenaire du Centre d'Education Motrice de la Fondation RICHARD, l'équipe enseignante assure la mise en place et l'organisation de la partie pédagogique scolaire du projet d'Etablissement.

L'équipe enseignante comprend 10 postes dont 1 poste de coordinatrice pédagogique.

Tous les jeunes de l'établissement reçoivent un enseignement, selon 3 modalités de scolarisation possibles :

- En interne au sein de l'Unité d'enseignement
- Totalement externalisée en collège, lycées et LEP

Les objectifs de la scolarité se basent sur les programmes scolaires en vigueur et le socle commun de connaissances et de compétences, en regard des possibilités physiques et cognitives de la population aujourd'hui accueillie.

L'agrément de l'établissement accueillant des résidents handicapés moteurs de 10 à 20 ans, avec pour beaucoup d'entre eux des troubles associés, suppose une grande souplesse dans l'organisation pédagogique en termes de niveaux, de modalités, de supports, de rythmes.

Les principales réalisations de l'unité en 2017 ont visé à créer une nouvelle dynamique :

- L'ouverture sur l'extérieur et la découverte culturelle étant toujours un axe fort du projet de l'Unité d'Enseignement, un programme de sorties à visée culturelle intéressant toutes les classes, y compris primaires, a été poursuivi avec les partenaires suivants : le théâtre Tête d'Or, la Maison de la Danse, l'Opéra, le musée d'Art Contemporain et l'Auditorium de Lyon
- Tous les mois, la classe d'orientation se rend au poney-club de Parilly pour panser les poneys et les promener : une activité importante de médiation animale dont les jeunes de cette classe tire le maximum de bénéfices.
- Une activité infographie avec le concours d'une intervenante extérieure, infographiste professionnelle à raison de deux heures hebdomadaires (pour une prise en charge de six jeunes).

- A la rentrée de septembre, une activité de maraîchage a été initiée pour ces mêmes jeunes de la classe d’Orientation, au Pré de Justin à Charly, une fois par mois.
- La ferme pédagogique s’est agrandie. L’investissement éducatif débute lentement, malgré l’intérêt écologique que peuvent apporter les poules en recyclant les déchets des repas. Les sollicitations ne sont pas suffisamment suivies d’effets.

L’Unité Pédagogique a toute sa place au sein de l’établissement. Elle continue à s’adapter aux évolutions de la population accueillie : mettre le jeune au centre de projet, lui permettre de le réaliser, demeure un objectif prioritaire. A l’équipe de trouver les activités à proposer et les modalités de prise en charge, en s’associant avec d’autres équipes de l’établissement, éducatives, paramédicales.

Un travail en partenariat – dans lequel chacun conservera sa spécificité mais pour la mettre au service de l’enrichissement de la prise en charge individuelle – pourrait permettre la création d’activités dans lesquelles tous les professionnels seraient amenés à travailler dans le respect mutuel des uns vis-à-vis des autres, au service du bien-être du jeune.

Résultats CEM 2017 (en euros)	CEM	
	Charges	Produits
	7 256 033	7 414 418
Résultat d’exploitation		158 385
Résultat financier		-299 195
Résultat exceptionnel		306 818
Résultat comptable 2017		166 008

B Service d’éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

Budget financé par l’ARS.

1 Présentation

En 2017, l’équipe du SESSAD de la Fondation Richard est restée engagée dans une dynamique, ceci pour deux raisons majeure :

- Une mobilité importante des professionnels, dont l’effectif a été renouvelé à plus de 66%,
- Le début de la réflexion amorcée autour de la réécriture du projet de service, en lien avec le projet de rénovation des locaux du SESSAD.

Une partie de cette réflexion a été amorcée au printemps 2017, mais n’a pas pu être achevée, en partie pour des raisons extérieures à notre service, à savoir l’arrêt du projet Henry Gormand.

A la fin de l’année 2017, le SESSAD a retrouvé un même niveau de liste d’attente, soit plus de cinquante enfants en attente d’un suivi. Entre 2017 et 2018, le SESSAD a reçu 41 nouvelles décisions d’orientation pour lesquels les parents se sont manifestés. Les délais d’attente sont devenus plus longs qu’avant notre dernière extension d’agrément.

Depuis 2 ans, nous constatons un écart significatif entre les besoins de rééducation des enfants entrants et ceux des enfants sortants (4 à 6 séances hebdomadaires nécessaires pour les premiers contre 1 à 2 pour les seconds). Cette situation nous a contraints à n’accueillir au 31/12/2016 que 49 enfants pour un agrément de 50 places et à passer à 47 enfants au 31/12/2017.

En 2017, pour une file active de 58 jeunes, 11 enfants ont quitté le service pour divers motifs en 2017 et 11 autres ont été admis.

En raison de notre secteur d’intervention, principalement situé sur les communes de l’Est Lyonnais, nous constatons toujours :

- La dégradation sociale de certaines situations. Cette année encore, nous avons soutenu un établissement scolaire dans la constitution d’une Information Préoccupante.

- L'accompagnement de fratries, où plusieurs enfants sont en situation de handicap,
- La complexification des situations accompagnées, que ce soit sur un plan social (carences, précarité, familles monoparentales) ou sur un plan de la santé (augmentation du nombre de pathologies évolutives et/ou non identifiées).
- Un retard dans les acquisitions scolaires, malgré des capacités d'apprentissages et des marges de progression certaines, faute de soins suffisants avant l'entrée au SESSAD.

2 Equipe du SESSAD

Placé sous l'autorité du directeur du Centre d'Education Motrice, le SESSAD est managé au quotidien par une chef de service. L'équipe est au 31/12/2017 constituée de 22 personnes, représentant 14,21 ETP, répartis comme suit : chef de service 1 secrétaire 1 médecin 0,36 dont pédiatre 0,25 et MPR 0,11 psychologue 0,45 éducatrices spécialisées 2,25 ergothérapeutes 2 kiné 2,75 orthophonistes 1,95 orthoptiste 0,75 psychomotricienne 1 assistante sociale 0,7.

L'année 2017 a connu un turn-over de professionnels conséquent : en raison de plusieurs départs pour des motifs divers (retraite, démissions, mutations de conjoint), de plusieurs congés maternité et parentaux, seul un tiers de l'équipe est resté stable. Cette réalité a fortement impacté la dynamique du service et a eu des répercussions dans l'accompagnement des familles.

Ainsi, le SESSAD a fonctionné 10 mois sans médecin MPR et deux mois sans médecin généraliste. Sur le pôle des kinésithérapeutes et des orthophonistes, tous les postes n'ont pas pu entièrement être couverts et de nombreuses séances de rééducation ont dû être externalisées en libéral ou mises en suspens (faute de places en libéral). Cela a parfois même impacté des enfants nouvellement admis, ce qui n'a pas facilité pour leurs parents le repérage du fonctionnement du service.

Ces différents mouvements de professionnels ont également impacté le pôle éducatif, ce qui a eu comme double conséquence une lassitude des familles (contraintes de raconter à plusieurs reprises leur parcours) et une usure de la seule éducatrice en poste à temps plein.

Les différentes actions engagées par l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD ont permis de mettre en évidence la nécessité de renforcer certains postes : celui de psychologue et de faire émerger le manque d'un neuropsychologue au sein du service, et celui de psychomotricienne,

3 Activité

L'activité réalisée en 2017 est proche de celle de 2016.

Activité	2014	2015	2016	2017
Capacité autorisée	40	50	50	50
Nombre de jours d'ouverture	208	210	210	208
File active annuelle	49	60	67	58
Nombre de séances réalisées	4 435	4 257	5 345	5 217 *
Consultations médicales internes	109	83	181	162

*Commentaires :

- A ce chiffre s'ajoutent 153 séances de kinésithérapie réalisées en libéral, financées par le SESSAD.
- Un poste vacant d'orthophoniste depuis début décembre 2017 a empêché la réalisation de 42 séances prévues. Compte tenu de l'absence de candidat, il n'a pas été possible de remplacer la salariée démissionnaire.
- Le maintien dans l'effectif entre les mois de novembre et décembre 2017, d'un enfant qui n'était effectivement plus suivi, a bloqué une place. Cela représente 28 séances non réalisées.

Sans ces imprévus, le chiffre de 5 440 potentiellement réalisées reste donc proche de celui attendu (5 400 séances).

Pour l'année 2017, comme en 2016, nous n'avons pas constaté d'évolution majeure concernant les pathologies des enfants accompagnés.

Le nombre d'enfants ayant de multiples appareillages (diverses attelles, matelas albatros, siège coque, fauteuil roulant manuel ou électrique, etc.) continue de progresser. Cette situation nécessite donc toujours une

disponibilité et une vigilance importantes des professionnels en charge du suivi des appareillages, principalement les kinésithérapeutes et les ergothérapeutes. Dans un contexte où le service manquait de kinésithérapeutes, ce suivi n'a pas toujours pu être réalisé par le SESSAD.

De janvier à juin 2017, plusieurs groupes de travail ont été conduits dans la perspective de la réécriture du projet de service. L'ensemble de l'équipe du SESSAD a réfléchi à diverses thématiques telles que : l'admission (en lien avec la gestion de la liste d'attente), les jeunes dits « compliqués », les espaces pour les parents et les partenariats. Ces thématiques faisaient référence aux évolutions perçues, tant du côté des besoins du public accompagné, que des évolutions de notre secteur. Les parents du CPS (Collectif des Parents du Sessad) ont également été associés à la démarche et se sont impliqués dans plusieurs groupes de travail.

4 Conclusion et perspectives

Les pistes de travail amenées par les différents groupes engagés dans une réflexion commune ont instauré une dynamique sur le premier semestre de l'année 2017. Toutefois, la mise en suspens des projets en cours, doublée d'un turn-over important de l'équipe du SESSAD en 2017, a provoqué une toute autre dynamique sur le second semestre.

Il est donc important que la réflexion engagée se poursuive et aboutisse à des réalisations concrètes en 2018. Cela pourrait concerner la révision des fiches de poste, la refonte du projet de service, en lien avec le projet architectural du service, tout en prenant en compte les nouvelles directives de notre secteur d'activité.

Résultats SESSAD 2017 (en euros)	SESSAD	
	Charges	Produits
	861 438	906 004
Résultat d'exploitation		44 565
Résultat financier		0
Résultat exceptionnel		483
Résultat comptable 2017		45 048

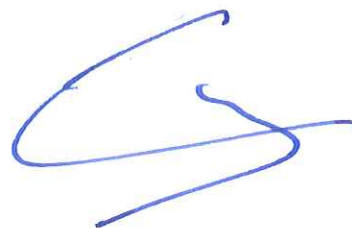
IV BILAN ET PERSPECTIVES DE LA FONDATION RICHARD

En 2017, les objectifs que la Fondation Richard s'est fixés ont été atteints ou sont en voie d'être atteints :

- Poursuite à l'ESAT du développement d'une offre de services et de produits répondant aux besoins du marché, relance d'une dynamique commerciale auprès des clients et de nouveaux partenaires, optimisation de l'organisation interne.
- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement du Foyer d'Accueil Médicalisé (partie hébergement) avec une organisation et une planification du travail permettant de mieux gérer l'absentéisme et les remplacements.
- Etude de solutions face au vieillissement des personnes accueillies au Foyer d'Hébergement, passant notamment par la transformation de celui-ci en Foyer de Vie.
- Développement de l'activité de l'Accueil de Jour dans ses nouveaux locaux.
- Adaptation des prises en charge du SAVS par rapport aux populations suivies, signature de conventions avec les services d'aide à domicile.
- Renouvellement de l'équipe des médecins au CEM, suite à des départs, et élaboration du projet de soin, poursuite de l'adaptation des prises en charge aux jeunes accueillis, optimisation de la gestion de l'absentéisme passant notamment par une meilleure planification. Renforcement des partenariats.

Pour 2018, les objectifs qu'elle se fixe sont les suivants :

- Préparation du primo CPOM avec l'ARS pour les établissements sous sa tutelle, s'inscrivant dans le nouveau schéma régional de santé et dans la stratégie de la Fondation.
- Préparation du renouvellement du CPOM avec la Métropole, s'inscrivant dans le projet métropolitain des solidarités et dans la stratégie de la Fondation.
- Signature d'un bail emphytéotique de 35 ans pour l'immeuble de St Nizier.
- Poursuite à l'ESAT du développement d'une offre de services et de produits répondant aux besoins du marché, essor de la dynamique commerciale des ateliers artisanaux autour de « Graine de Cuir », initiation d'une démarche de certification ISO 9001 et poursuite de la formation et la validation des compétences des ouvriers.
- Démarrage du projet de transformation du FH en Foyer de Vie accompagné des extensions AJ et SAVS.
- Réorganisation du FAM notamment sur la planification des horaires des professionnels.
- Finalisation et validation des nouveaux projets de service du SAVS et de l'Accueil de Jour.
- Elaboration du projet de soin du CEM avec la nouvelle équipe médicale en place, poursuite de l'adaptation des prises en charge aux jeunes accueillis, meilleure planification, renforcement des partenariats.
- Réécriture des projets d'établissement et de service pour le CEM et le SESSAD.
- Réflexion à mener sur la qualité de vie au travail puis lancement d'une démarche incluant communication et travail transversal.
- Poursuite des efforts de réduction de l'absentéisme, optimisation de la gestion et des coûts de remplacement des personnels, recentrage des missions des chefs de service sur leur cœur de métier.
- Poursuite du renforcement des fonctions support au siège.
- Préparation de la mise en place des ordonnances Macron.



Monsieur Joël Cassassolles
Président